

## Procès verbal de l'Assemblée du département du 23/10/18

### Enseignants

- présents : David El Kenz, Stéphane Gacon (procuration de François Jarrige), Perrine Kossman, Dominique Le Page (procuration de Arnaud Fossier), Sabine Lefebvre, Bruno Lemesle, Hervé Mouillebouche, Alain Rauwel, Philippe Salvadori, Christian Stein, Laurent-Henri Vignaud, Jean Vigreux
- absents : Sophie Baby, Martine Clouzot, Hervé Duchêne, Philippe Poirrier

### Etudiants

- présents : David Bardey, Alix-François Clément, Léo Garnier, Johan Makouangou, Loïck Poirier, Marie Robert
- absents : Léa Delcroix, Victorien Di Fraja, Juliette Soudais

---

Ouverture du conseil par le Directeur, Dominique Le Page.  
Hommage à Mireille Conia.

1) Approbation du PV. Ajouter la procuration de Bruno Lemesle. Adoption à l'unanimité.

2) Bilan de la rentrée :

A- Tutorat : Laurent-Henri Vignaud.

- Le tutorat de rentrée s'est bien passé.
- Point sur le message du début du mois d'octobre de Muriel Henry, responsable du Pôle FVU (Formation et Vie Universitaire), proposant un financement régional pour « poursuivre » jusqu'en décembre l'accompagnement de rentrée. Proposition « étrange » finalement refusée par L-H V. Interrogations sur ce que voulait faire la Région. Problème de coordination UB-Région, en matière de calendrier (la proposition est arrivée tardivement et pour quel projet exactement ?) et plus largement de politique de financement des enseignements et des équipements. Réflexion à mener en amont pour l'année prochaine.
- Tutorat d'accompagnement : les fonds débloqués par l'UFR (28h) ont permis de mettre en place ce tutorat qui commencera dès la rentrée des vacances de la Toussaint. Les contrats sont signés avec les tuteurs recrutés. Les salles sont en attente à la date du présent conseil.

B- L1 : Alain Rauwel.

- Effectifs : 231 étudiants.
- Point sur Parcoursup : le dispositif n'a pas eu d'effets sur le plan quantitatif. Il est difficile de mesurer à cette date s'il en a eu sur le plan qualitatif. Il n'y a pas d'information et d'évaluation qui provienne de la scolarité centrale (grande opacité) et donc pas pour l'instant de bilan officiel. Tous ceux qui ont été acceptés n'ont pas rejoint l'UV. Le problème délicat tient au fait que les réorientations internes et externes échappent à Parcoursup alors que les candidats en première année qui veulent se réorienter en fin d'année doivent passer par Parcoursup. Des problèmes se posent également pour les personnes qui souhaitent reprendre des études.

Pour la suite, il faudra transmettre les informations et la jauge pour l'année prochaine avant la mi-novembre. Il est décidé de ne pas toucher aux attendus, de maintenir la décision de ne pas constituer de comité d'examen des dossiers et d'augmenter légèrement la capacité d'accueil à 280. Vote à l'unanimité.

- Dispositif AGIL (Approche Globale de l'Intégration en Licence) pour les « Oui-si » est en cours d'étude (la décision est attendue en janvier). Alain Rauwel propose de demander à Mme Sérée-Chaussinand (VP licence) si le dispositif de l'année dernière sera reconduit. Vote à l'unanimité. Pour cette année, la dotation « AGIL » servira dans le département à financer un groupe d'expression française au 2<sup>nd</sup> semestre. Un test est prévu en novembre (sans notes et sans classement) suivi de propositions aux étudiants.

#### C- Autres niveaux :

- L2 : Christian Stein : effectifs de 100 étudiants, ce qui constitue une légère augmentation par rapport à l'année dernière. A noter, ce qui est regrettable, qu'il n'y a que deux étudiants du CI Mayence. Pour l'origine des étudiants : 90% proviennent de bac généraux, 10% de bac techno, 1 de bac pro, 1 de DAEU. Christian Stein se réjouit de l'assiduité.
- L3 : 60 étudiants pour la L3 classique. La formule se stabilise.
- L3 AMC : Stéphane Gacon 29 étudiants. La rentrée a été marquée par la défection et le remplacement délicat de la personne qui assure l'enseignement de 'philosophie politique'. Conséquence directe des politiques de restriction budgétaire et du blocage des postes. Cela peut mettre en péril une formule pluridisciplinaire comme celle-ci dont une partie des enseignants viennent d'autres départements. Le recours à des vacataires devient l'usage, ce qui pose problème malgré leur grande qualité et leur disponibilité.
- Master recherche : M1 = 49 ; M2 = 18.
- Master Archives : Jean Vigreux : effectifs un peu réduits (7) car les dossiers validés n'ont pas débouché pas sur des inscriptions immédiates. La date tardive des inscriptions produit une érosion.
- Concours : 8 étudiants préparent l'agrégation, 60-62 le CAPES (quel que soit leur statut et rattachement administratif).

3) Association Maximus. L'Association est née en 2001 pour organiser des voyages culturels, en particulier à Paris. Elle est placée sous la présidence de Sabine Lefebvre. Actuellement elle dispose de 2 348,15 € en caisse et une révision des statuts est en cours.

4) Bilan financier : Dominique Le Page. 3 909€ d'achats sont en cours et il reste 922,33€ en caisse et les dépenses sont à engager avant le 23/11. Il est proposé de changer l'un des ordinateurs dans le bureau 340. Pour le master recherche et le master archives, voir le bilan XLS (PJ). Pour le master enseignement : il reste 1 051€ et il est proposé d'acheter des cartes pour les géographes.

Pour 2019, l'UFR a changé ses règles d'attribution pour les masters. Un forfait identique sera distribué pour tous les départements. La dotation pourrait augmenter légèrement en master recherche pour financer la venue de collègues extérieurs.

#### 5) Questions diverses :

- Les élections étudiantes pour le conseil de département auront lieu le 5 décembre 2018. Le bureau de vote se tiendra au bureau 123B de 10h à 16h. Les déclarations de candidature sont à déposer jusqu'au 28 novembre.
- La JPO aura lieu le mercredi 6 février 2019.
- Erasmus : Stéphane Gacon devient le correspondant Erasmus pour la Roumanie. Les étudiants doivent signer un « Learning agreement » avant d'arriver à l'UB.

- Stéphane Gacon relaie une question de François Jarrige à propos de la présence en CM de L1 d'un robot de téléprésence chargé de transmettre en direct (sans enregistrement) le cours à un étudiant handicapé. Regret que l'information n'ait pas été transmise aux enseignants concernés. Problème plus large de la gestion du handicap qui ne peut passer en toutes circonstances par des machines (SG). Il y a là une double illusion, celle que des économies budgétaires seront réalisées et que le service rendu sera meilleur. La question de l'organisation des examens de l'étudiant handicapé. Pour l'instant rien n'est prévu (AR).
- Stéphane Gacon relaie une question de François Jarrige à propos de l'UE transversale « Engagement étudiant » et appelle les étudiants à rejoindre en particulier le module « Accompagnement des étudiants migrants du Diplôme Universitaire Français-Langue étrangère pour l'insertion universitaire et professionnelle des publics migrants » en partenariat avec l'association ARAM. Les étudiants signalent l'intérêt de cette UE et la diversité des possibilités.
- Jean Vigreux : la ville de Dijon a prévu de rendre hommage à Pierre Lévêque le 8 décembre. Les *Annales de Bourgogne* lui ont consacré un hommage dans le dernier numéro de 2018. L'UFR (Philippe Salvadori) propose de donner son nom à une salle de l'université au 4<sup>ème</sup> étage du bâtiment Droit Lettres.

La séance est levée (à ???)